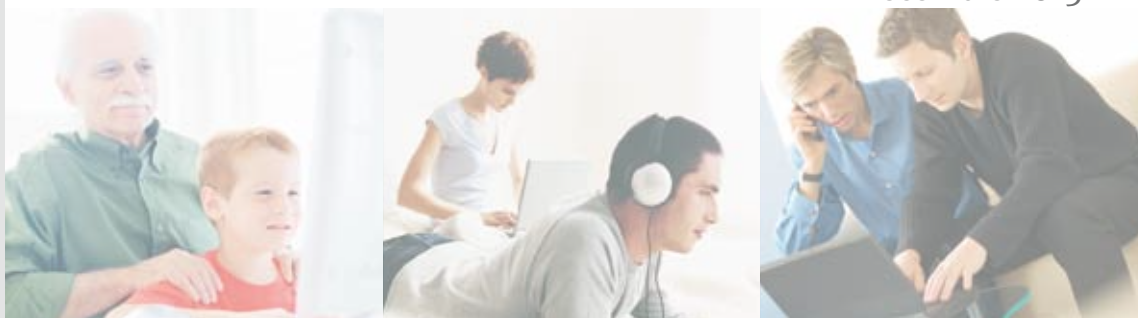


Le haut débit par satellite

L'AIDE FINANCIÈRE

Décembre 2013



Certains Costarmoricains ne reçoivent pas un débit internet correspondant à leurs besoins. Afin de favoriser un accès plus équitable, le Conseil général des Côtes d'Armor s'est engagé dans le développement numérique de l'ensemble du territoire pour offrir à tous les Costarmoricains un accès internet haut débit à 2Mb/s minimum.

Par ailleurs, à l'échelle de la Bretagne, le syndicat mixte e-Mégalis, auquel participe notre Conseil général, développe un projet très haut débit permettant à terme à chaque usager et entreprise, de se raccorder à la fibre optique (FTTH/Fiber To The Home), ce qui permettra un accès à des débits très importants.

Néanmoins ce déploiement du très haut débit sera échelonné sur une dizaine d'années.

Le Conseil général des Côtes d'Armor a donc décidé d'instituer une nouvelle aide pour l'accès à internet par satellite afin de compléter les dispositifs existants.

DIRECTION

ÉCONOMIE

EMPLOI

TERRITOIRES



L'aide à l'installation d'antennes satellites pour l'accès à l'Internet des lignes inéligibles à l'ADSL

Certains logements situés dans des secteurs isolés ou trop éloignés des centraux numériques, n'offrent pas de débit suffisant pour répondre aux besoins de leurs habitants. Les solutions satellitaires peuvent permettre à ces foyers, à court terme et à un coût acceptable, d'accéder à une connexion en haut débit. Cette technologie nécessite l'installation d'un "kit internet satellite", composé d'une antenne parabolique et d'équipements de réception.

À la suite d'une expérimentation qui montre une réelle satisfaction des usagers et afin de compléter la couverture haut débit du territoire, le Conseil général des Côtes d'Armor met en place un **programme d'aide à l'équipement par satellite des particuliers et des entreprises.**

→ Cette aide financière unique et forfaitaire de 400 € est accordée aux personnes et aux entreprises n'ayant pas actuellement un débit de 2Mb/s à l'ADSL afin de les aider à s'équiper. Elle se substitue aux aides précédentes pour l'équipement satellitaire.

→ La souscription d'un abonnement auprès d'un des fournisseurs d'accès internet par satellite et pour un service supérieur ou égal à 2 Mb/s est obligatoire.

Les abonnés ont le choix entre tous les fournisseurs d'accès Internet par satellite, à savoir : Connexion verte, Nordnet, Ozone, Vivéole, Alsatis, Satzway, pour obtenir cette aide de 400 €.

Fournisseurs d'accès Internet



Nordnet : 0 800 66 55 55
Appel gratuit depuis un poste fixe
www.nordnet.com



Ozone : 0973 01 1000
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
www.ozone.net



Vivéole : 09 78 233 333
Appel gratuit depuis un poste fixe
www.viveole.fr



Satzway : 0 805 690 690
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
www.satzway.fr



Alsatis : 0811 95 59 10
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
www.alsatis.com



Connexion Verte : 0805 18 18 18
Gratuit depuis une ligne France Télécom
www.connexion-verte.com



CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR
DIRECTION DE L'ÉCONOMIE DE L'EMPLOI ET
DES TERRITOIRES

NUMÉRIQUE ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES
9 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
CS 42371 - 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Éric Boulanger | Alain Lozac'h

Plus d'infos sur
cotesdarmor.fr



Les Côtes d'Armor,
c'est avec VOUS, c'est avec NOUS

